

## **Journées Patrimoine écrit 2008**

Toulouse

### **La restauration du patrimoine écrit et graphique en France : état des lieux**

Jean-Marie Arnoult  
Inspecteur général des bibliothèques honoraire

La pratique de la restauration est ancienne. De nombreuses collections témoignent des interventions de nos lointains prédécesseurs pour faire durer ce dont ils étaient responsables, dans un souci pratique souvent éloigné du respect dû aux objets patrimoniaux, respect dont nous nous prévalons aujourd'hui. Les temps ont changé, les techniques offrent désormais des choix plus savants et mieux adaptés, mais savons-nous faire un bon usage de ces avantages ?

L'état des lieux qui est proposé procèdera de manière objective pour décrire l'existant, mais il ne serait pas très utile s'il s'achevait sans une réflexion subjective. Nous essaierons donc tout d'abord de voir comment la restauration s'est définie à travers les réalités successives qu'elle a traversées, puis nous suivrons l'organisation des métiers et les questions de formation qui y conduisent, et nous tenterons enfin de nous projeter dans un futur proche pour esquisser les prochains rivages de la restauration.

Dans les propos qui suivent, le terme de restauration est générique et concerne tous les documents conservés dans les bibliothèques sans distinction de forme.

#### ***Comment définir la restauration ?***

D'après les dictionnaires, la restauration c'est l'action de restaurer, de réparer, de remettre en son état premier. On ne peut trouver définition plus ambiguë. Entre la réparation

et la remise dans l'état premier, il y a plus qu'une nuance lexicale, il y a un monde de techniques et une longue histoire.

On n'en tiendra pas rigueur aux lexicographes qui, il est vrai, disposent tout comme nous, de ressources peu abondantes. Force est de constater que la littérature contemporaine en langue française sur le sujet, à laquelle on puisse se référer, est très réduite ce qui traduit, de la part des professionnels, un apparent et surprenant manque de curiosité pour l'un des aspects importants de la bibliothéconomie.

Comme on l'a dit naïvement quelque part, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, nos prédécesseurs faisaient de la conservation et de la restauration sans le savoir. C'est vrai, et sans doute y a-t-il là le signe d'une forme de banalisation. Il n'est pas interdit de penser que le premier "restaurateur" est celui qui, après avoir laissé tomber par mégarde une tablette d'argile, a essayé d'en recoller les morceaux épars, puis fort de son résultat, a entrepris de recoller toutes les tablettes brisées dont il avait la garde. Aucun texte connu aujourd'hui ne permet de corroborer cette hypothèse – mais il est un fait que la restauration a forcément commencé par des réparations empiriques exercées de manière pragmatique.

Nos connaissances sur ces pratiques anciennes se concrétisent progressivement grâce à l'examen de volumes qui ont subi des interventions diverses au cours des siècles, mais plus précisément aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On connaît les campagnes de reliure qui ont transformé les manuscrits du Mont-Saint-Michel par exemple, qui ont pratiquement tous perdu leur couverture d'origine. Les interventions les plus fréquentes concernent surtout les reliures : réfection de dos endommagés au niveau des mors, renforcement de coins, réparation d'ais, renmargement de pages de titres et de feuillets. On peut penser que si ces réparateurs avaient connu le scotch, ils l'auraient utilisé sans se poser de questions, comme l'ont utilisé – après les années 1950 – d'autres "réparateurs" tout aussi pragmatiques. C'est dire à la fois la faiblesse de nos connaissances sur ce sujet et l'absence de synthèses sur les techniques réparatrices utilisées avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avec la création de l'atelier de traitement des livres au sein de la Bibliothèque nationale en 1859 on dispose d'informations objectivement précises. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à des programmes de réparation et de reliure sur les collections de la Bibliothèque nationale, qui permettent de voir quelles étaient les occupations de cet atelier. Parler de "restaurations" est abusif, et il ne faut pas se laisser aller à des assimilations erronées. Mais c'est véritablement le point de départ de la restauration dans l'acception qui aura cours pendant plus d'un siècle. Car il ressort des rapports d'activité des administrateurs successifs de la BN, que la reliure était l'une des principales activités de l'atelier. Ce n'est pas le lieu de développer ces points relatifs à la reliure à la BN mais on peut rappeler que Léopold Delisle

déplorait, à la fin du XIXe siècle, que la reliure ne fût pas davantage utilisée pour protéger les livres.

Avançons rapidement dans le temps pour arriver au milieu du XXe siècle. L'atelier de la BN est resté jusqu'à cette date le seul atelier pratiquant officiellement des restaurations sur des documents anciens. On insiste sur le mot "officiellement", car certaines bibliothèques de province ont pratiqué très librement des réparations parfois abusivement appelées "restaurations", soit dans des ateliers de reliure intégrés, soit en recourant à des ateliers extérieurs. On aurait aimé en savoir davantage sur l'élaboration des interventions, leur nature, leur motivation, mais de cette époque il reste peu de choses concrètes et notamment d'archives des travaux effectués par les uns et les autres. Il nous reste cependant les livres qu'on peut examiner.

Il fallut un événement d'une profonde gravité pour s'interroger sur les pratiques et les moyens de la restauration. La crue de l'Arno à Florence en 1966 mit à nu l'impuissance des professionnels face à des incidents d'une ampleur exceptionnelle. Seule la coopération internationale qui vint en aide à l'Italie dépassée par la catastrophe permit de surmonter le désastre. Les collections endommagées par l'eau, la boue, furent réparties entre divers ateliers européens et nord américains, pour les nettoyer et les restaurer selon des techniques mal adaptées au contexte et au phénomène de masse. Conséquence de cet événement, dans les années qui suivirent la formalisation des procédures apparut, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord et des réflexions furent menées pour trouver des réponses aux questions brutales posées par l'Arno et ses débordements. A la suite, et profitant de conjonctions heureuses, le Centre de recherches sur la conservation graphique fut créé au début des années 70 grâce à l'action déterminante de Julien Cain, l'administrateur humaniste de la BN, et Thérèse Kleindienst son inlassable cheville ouvrière. Dès lors, on assiste à une organisation progressive de la restauration, accompagnée de réflexions et de publications qui en permettent la diffusion hors du cercle des professionnels concernés. Dans les deux décennies qui suivirent on assiste à une accélération sous des impulsions diverses et des facteurs déterminants, parfois ponctuels comme la désacidification, mais qui ont alors un retentissement international au sein d'une communauté de professionnels de plus en plus réceptive.

On n'aura garde, dans ce tableau rapide, d'oublier que les bibliothèques n'ont pas été les moteurs les plus dynamiques ni les plus puissants. Ce sont les musées, en raison sans doute des problèmes liés à la conservation et la présentation des objets qui, les premiers, ont établi des procédures reproductibles dont les bibliothèques se sont inspirées grâce encore à Julien Cain qui mettait à profit ses multiples responsabilités nationales et

internationales pour aborder de manière transversale les besoins des musées et des bibliothèques.

Entre ces actions et la fin des années 1980, il y a un fil ténu qui relie les volontés diverses pour apporter des réponses aux questions de conservation dont certaines étaient à peine cernées : d'abord la volonté de la BN (rapport Caillet, 1977-1979) puis celle des bibliothèques publiques (rapport Desgraves, 1982). Enfin la décentralisation administrative aura été, à sa manière, un accélérateur non négligeable pour engager des réflexions et de nouveaux programmes de recherche.

S'il y avait quelques points de repère à souligner dans cette période féconde au cours de laquelle la restauration est passée d'un ensemble mal formalisé de techniques manuelles à un concept intellectuel reposant sur des démarches préalables et des cadres de plus en plus contraignants, c'est bien entendu 1966 (la crue de l'Arno), 1972 (création du Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques), et 1982 (rapport Desgraves dont on reparlera plus loin).

### ***L'organisation d'un métier***

L'atelier de restauration de la Bibliothèque nationale est, en la matière, le seul point de référence pour nous aider à comprendre ce qui s'est passé. Non pas qu'il n'y eût que l'atelier de la BN en France, mais c'est grâce à lui que l'évolution a pu se faire.

Mais, avant même de chercher à comprendre l'évolution des techniques de restauration, la question initiale est de savoir comment ont été formés ceux qui avaient la charge de ces travaux.

Tout d'abord il faut rappeler que c'est au sortir de la seconde guerre mondiale que la réorganisation de la fonction publique permit de créer des statuts professionnels et l'ouverture de concours de recrutement. Auparavant, la formation reposait essentiellement sur la transmission de savoir-faire de maître à apprenti selon les habitudes anciennes, la hiérarchie au sein de l'atelier étant le fondement même de la pédagogie.

Jusqu'à une époque récente (réforme des statuts des différents corps au début des années 1990), le futur restaurateur était recruté sur la base d'un premier concours de relieur-restaurateur préparé au sein de l'atelier où l'agent avait été affecté sur un poste de relieur ou de gardien, à la condition importante d'avoir un CAP de reliure-main (homme ou femme puisque la distinction existait à l'époque). Reçu au concours de relieur-restaurateur, l'agent

apprenait, à côté des restaurateurs et des restauratrices titulaires, les techniques du métier qui devaient le conduire à passer – après une moyenne de 5 années d'apprentissage – le concours de restaurateur. Si ce concours était, dans son principe une forme de cooptation, les épreuves n'en étaient pas moins redoutables et les résultats des postulants jugés avec une sévérité extrême par les pairs. Les épreuves pratiques étaient difficiles, elles nécessitaient des compétences affirmées, et les épreuves orales imposaient des connaissances approfondies dans des domaines dans lesquels on verrait bien en peine des conservateurs d'aujourd'hui.

Dans ce système où les connaissances et le niveau d'instruction des candidats étaient alignés sur les niveaux d'instruction du primaire et du secondaire de l'époque (l'orthographe était notée), les restaurateurs étaient soumis à un apprentissage manuel et technique long au cours duquel ils étaient encadrés – parfois de manière quasi militaire – par des anciens peu suspects d'indulgence. En revanche, le système ne laissait pas de place à l'acquisition de connaissances autres que l'histoire du livre et ses dérivés immédiats. Cette situation a été déplorée lorsque des comparaisons ont été faites avec des systèmes de formation étrangers (anglo-saxons notamment) qui dotaient les restaurateurs de connaissances en chimie ce qui les mettaient sur un pied d'égalité avec les responsables scientifiques des collections. Les nuances lexicales - et leurs traductions en français - entre conservateur-conservator et restaurateur-restorator ont très vite été mises à profit pour essayer d'élargir le champ des connaissances des restaurateurs français, et leur permettre de discuter avec les conservateurs des départements de la BN. Mais les programmes n'avaient pas la souplesse suffisante pour intégrer des domaines qui n'avaient pas été prévus dans les épreuves des concours et qui supposaient des formations spécifiques. Un palliatif fut trouvé en organisant avec le CRCDG des sessions régulières d'information réservées aux seuls restaurateurs, au cours desquelles ils étaient tenus informés des nouveautés de la conservation-restauration dans le domaine scientifique et pouvaient confronter leurs points de vue sur les mises en application de ces nouveautés.

Au cours de ces décennies, les seuls restaurateurs formés avec ces méthodes efficaces – même si elles étaient incomplètes – étaient les restaurateurs de l'Etat, ceux recrutés sur des concours ouverts au gré des besoins et surtout des ouvertures de postes à la BN et dans quelques ateliers en province (Montpellier, Strasbourg, et l'atelier de la Bibliothèque municipale de Toulouse). Je n'ai pas les chiffres ni surtout leur évolution dans le temps. Mais lorsque j'étais directeur technique de la BN, il y avait moins d'une centaine de restaurateurs et chefs d'atelier (tous ateliers confondus, Paris et province comprise), auxquels s'ajoutaient les techniciens de grade inférieur affectés à des postes tels que le thermocollage.

On se souviendra également que dans ces décennies, malgré quelques tentatives, l'IFROA (Institut français de restauration des objets d'art, l'un des lieux de formation des restaurateurs de musées) n'a pu intégrer la formation des restaurateurs de livres pour des raisons liées aux débouchés (fonction publique pour l'essentiel) et pour une raison qui a longtemps été un sujet d'interrogation : le niveau d'étude que doivent avoir les restaurateurs. Une autre raison enfin, récurrente tout autant : la nécessité imposée par les textes officiels d'avoir des restaurateurs titulaires du CAP de reliure-main.

La mise en place de l'Etablissement public de la bibliothèque de France (EPBF) et l'ouverture de dossiers concernant les ateliers de restauration, jeta un éclairage assez cru sur la situation malthusienne dans laquelle se trouvait le métier de restaurateur. Nul n'ignorait alors les conditions dans lesquelles se faisaient les formations et les recrutements ; nul ne l'ignorait que ce soit les partenaires et interlocuteurs au sein des groupes de travail communs BN-EPBF, et que ce soit les responsables des deux établissements : ils connaissaient parfaitement les dossiers. Ils savaient tous que les besoins de la BN étaient considérables (ils avaient été rappelés par les rapports Caillet en 1979, par le rapport Desgraves en 1982, puis par des études spécifiques réalisées en 1991) : le nombre d'années nécessaires pour mettre en état de conservation les collections de la BN atteignait 3 siècles au rythme de travail et au rythme des recrutements de l'époque. Je rappelle ici que ces estimations ne concernaient d'ailleurs que les collections de la BN, puisque rien n'avait encore été fait sur les collections des BU, et qu'il fallut attendre les années 2005-2006 pour que des initiatives synthétiques comme celles préconisées par le Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) soient mises en chantier dans les bibliothèques municipales.

Les projections étaient claires : compte tenu du temps nécessaire à la formation des restaurateurs, il fallait très vite organiser des formations en prévision des recrutements par concours dans les temps de l'ouverture de ce qui allait devenir la BNF. La réforme des statuts au début des années 1990 a sans doute contribué à retarder ces programmations ; mais la réforme avait également le mérite positif de clarifier les déroulements de carrière, les transferts entre établissements, toutes choses dont la BN-BNF pouvait à terme tirer profit. Dans l'attente, des discussions furent engagées avec les institutions chargées de la formation des relieurs, pour les aider à prévoir l'extension de leur domaine de la formation initiale et continue à la restauration. Seule l'Union centrale des arts décoratifs (UCAD) répondit favorablement. Son Centre des arts du livre, avec le soutien pédagogique de la BN et des subventions de la Direction du livre et de la lecture, mit en place une formation qui donna de bons résultats. D'abord en mettant en phase le secteur public et le secteur privé dans un domaine alors inexploré avec l'espoir, à terme, de revitaliser le réseau provincial du secteur privé ; de mettre sur le marché des techniciens formés à l'aune des exigences des

bibliothèques, des techniciens prêts à passer des concours de recrutement dès leur ouverture, ou à créer des ateliers privés (on sait le niveau souvent inégal de la plupart des ateliers privés et la difficulté pour le secteur public à connaître la valeur exacte des techniciens auxquels il est amené à confier des œuvres du patrimoine. Dans ce secteur délicat, le Conseil national scientifique du patrimoine des bibliothèques publiques a joué un rôle de contrôle et de conseil non négligeable, mais insuffisant). Les deux cas de figure ont été rencontrés : certains des restaurateurs ainsi formés ont intégré la BNF, et d'autres ont créé leur propre entreprise. De notre point de vue, cette initiative était heureuse car elle engageait une mécanique de formation adaptée aux besoins et ajustable en fonction des évolutions.

Le sort et la vision politique et administrative des choses en ont décidé autrement. Les postes n'ont pas été créés comme on l'avait proposé, et les concours n'ont pas été ouverts dans les proportions attendues. Sans que ce soit pour autant une conséquence directe de cette mécanique aveugle, l'UCAD a décidé de fermer le Centre des arts du livre et par conséquent d'arrêter la formation des restaurateurs.

Dans le même temps, une tentative de rapprochement avec l'IFROA (dans sa nouvelle organisation d'Institut de formation des restaurateurs d'objets d'art au sein de l'Institut national du patrimoine), menée conjointement par les bibliothèques (BN-DLL) et la Direction des archives de France, malgré de longues discussions, ne put aboutir. Les objectifs pointus de l'IFROA, calqués sur le modèle des formations à la restauration des objets de musées, ne pouvaient être d'une quelconque utilité pour les archives qui recherchaient une formation destinée au traitement de liasses en grandes quantités ; quant à elles, les bibliothèques étaient partagées entre les deux options (restauration pointue et restauration de masse), mais elles mettaient une condition préalable, que les restaurateurs soient titulaires d'un CAP de reliure. Cette exigence n'était en rien exorbitante car dans le système actuel, le CAP de reliure main donne la connaissance de la structure intime d'un livre fabriqué de manière traditionnelle, et il a toujours été rappelé qu'un bon restaurateur ne pouvait être qu'un bon relieur.

Dans une certaine mesure, et quelques années plus tard, le relais a été pris par l'INP mais dans un contexte structurel et pédagogique différent. Reste à savoir si les besoins sont les mêmes aujourd'hui qu'il y a quinze ans, et si les objectifs sont identiques. Car on ne peut ignorer que le contexte a changé, que ce qui était vérité absolue hier, s'est trouvé en peu de temps soumis à d'autres facteurs.

Le métier de la restauration et la formation des techniciens seraient-ils mieux ou moins bien organisés qu'il y a quelques années ? En fait, le paysage a peu changé. Et ce qui a

changé, c'est moins l'apparition de la BNF qui n'a fait que reprendre – sur ce point – ce que faisait la BN, que la quantification des besoins des bibliothèques territoriales par la mécanique du PAPE. Force est de constater que la formation des restaurateurs reste inorganisée et qu'elle est toujours tributaire de l'ouverture de postes et par conséquent de concours de recrutement. Le constat, aujourd'hui, est le même qu'il y a deux décennies : la distorsion entre les besoins connus et les capacités de traitement est grandiose.

Quant à la fonction publique territoriale, elle ignore toujours l'existence de la restauration comme pouvant être exercée par des techniciens sur un statut propre ; par conséquent, elle ignore la restauration comme objet de formation. Dans l'hypothèse optimiste d'une reconnaissance statutaire des restaurateurs territoriaux, il faudrait l'harmoniser avec celle de la fonction publique de l'Etat, procéder à des formations et à des recrutements sur des programmes communs. Ces démarches ne semblent pas à l'ordre du jour, ce qui multiplie les risques de créations d'ateliers incontrôlés aux compétences hétérogènes.

### ***Les facteurs de transformation du paysage et les solutions alternatives***

L'analyse des besoins a été une préoccupation constante des grands établissements et des administrations centrales depuis plusieurs années. Pour des raisons d'abord de bonne gestion, et pour des raisons financières. La bonne gestion s'est très vite effrayée des résultats donnés par les estimations les plus objectives. Passé un certain seuil, une information n'est plus crédible, même si elle est objective : c'est ce qui s'est produit pour la désacidification, modèle exemplaire de ce type de dossier dont l'histoire mérite qu'on s'y arrête.

Dans les années 1986-1988, tant que les estimations chiffrées pour la désacidification fluctuaient dans des fourchettes a priori acceptables, les politiques ont accepté d'étudier des solutions. Lorsque les données ont été affinées, et que les résultats ont effectivement dépassé le seuil de la crédibilité sur le plan financier, les politiques ont considéré la désacidification avec méfiance, puis l'ont banalisée pour minimiser à la fois les effets et les coûts. Avaient-ils tort ? Les professionnels, dans leur souci de précision, ont négligé certains aspects purement mécaniques, à savoir le temps qu'il faut pour réduire la dimension d'un dossier incontrôlable et le faire entrer dans une certaine "normalité". Un soufflé finit toujours par retomber, il suffit d'attendre un peu. Aussi bien à l'étranger qu'en France, les solutions techniques ont tardé à arriver en réponse aux grands élans désacidificateurs du début des années 1980 (congrès de Vienne en 1986, à l'instigation de la Library of Congress, voir



*Preservation of library materials*, München, 1987). Les budgets considérables, en investissement et en fonctionnement, avaient effrayé tous les responsables dont la sérénité n'avait pourtant guère été altérée. Aujourd'hui, le souffle de la désacidification est retombé, d'autres solutions sont apparues et le problème initial s'est trouvé transformé sous les effets conjugués de l'incrédulité et d'une certaine forme de résistance optimiste. Que s'est-il passé ? Plusieurs paramètres se sont croisés.

Tout d'abord les solutions techniques apparues comme définitives ont nécessité des travaux de mise au point plus longs que prévu initialement ; les options choisies étaient certes bonnes, mais plus complexes que les premières approches l'avaient laissé supposer.

Les analyses de marché – et de développement industriel – étaient fondées sur des estimations incomplètes : seule, en France, la BN avait fait un sondage fiable et exploitable (en complément des analyses faites entre 1977 et 1979 pour le rapport Caillet) ; mais ces résultats n'étaient pas suffisants pour susciter des curiosités de la part de certains industriels. Le même phénomène s'est produit dans d'autres pays, notamment aux Etats Unis. Compte tenu des coûts probables d'investissement pour les sociétés intéressées, et les coûts de traitement à la charge des bibliothèques, le créneau de la désacidification industrielle risquait de se révéler peu rentable, voire tristement déficitaire. L'étude préparatoire conduite sur le projet de Redon (implantation d'un centre régional de restauration, traitements divers, et reproduction), avait souligné sans détours les difficultés à court terme générées par l'insolvabilité de la plupart des clients (bibliothèques publiques, bibliothèques universitaires), rendant improbable tout équilibre financier, et le déficit quasi permanent revenant à la collectivité avec les incertitudes inhérentes à ce type de situation. L'enseignement de Redon (conforté par une étude similaire menée dans le grand Est avec des résultats identiques aboutissant aux mêmes incertitudes), contribua à mettre entre parenthèses certaines options dont la crédibilité ne semblait pas assurée de manière définitive.

Autre facteur : le temps passant, des solutions alternatives apparurent. Pour les collections de journaux, les plus immédiatement menacées par les méfaits de l'acidité, la reproduction accélérée accompagnée d'une mise en boîte, constituait une manière d'attendre tout en ne bloquant pas la communication ; il suffisait donc d'accélérer ce qu'avait fait l'Association pour la conservation et la reproduction photographique de la presse (ACRPP) depuis 1958. L'arrivée des techniques de numérisation et leur accessibilité financière, non seulement modifièrent très vite l'intérêt du microfilmage sur le plan technique (et économique), mais ont ouvert des perspectives nouvelles en matière de communication. Dès lors que les journaux étaient reproduits avec une fidélité quasi permanente (ce que ne faisait pas le microfilm) et une confiance incontestable, la restauration immédiate n'était plus

une nécessité incontournable. Pendant plusieurs décennies, on a renforcé par collage aqueux (à Versailles), puis par thermocollage (à Provins) des milliers de feuillets de périodiques après les avoir trempés dans des bains de borax en espérant qu'ils seraient désacidifiés ; rien n'était moins sûr mais aujourd'hui la question ne se pose plus en ces termes : il importe d'abord de protéger ces feuillets fragiles de leur environnement qui accentue les effets de l'acidification, de les placer dans des milieux stabilisés et contrôlés. La certitude qu'ils se conservent correctement ainsi est aussi grande que la certitude liée aux résultats aléatoires de leur désacidification, et le coût est globalement moins élevé. Le clivage, solution alternative qui reste sans doute anecdotique, permettrait, dans un contexte économiquement et idéalement généreux, de traiter les journaux sur une échelle qui justifierait des investissements lourds.

Mais, sans contestation possible, parmi les solutions alternatives, un paramètre occupe une place de plus en plus grande dans le paysage des bibliothèques : la conservation préventive. Le concept est loin d'être nouveau, mais ce qui est nouveau, c'est la manière dont il s'est installé dans nos manières de vivre la conservation et la restauration. Les progrès réalisés dans la compréhension des phénomènes liés au climat, les recherches qui se poursuivent sur les réactions des matériaux dans les environnements naturels ou artificiels, nous amènent à nous interroger sur le bien-fondé de certaines méthodes curatives qui pourraient être évitées si la prévention avait été assurée avec perspicacité et efficacité. Le paramètre de la conservation préventive est à mettre également en relation avec un contexte économique général qui n'est pas des plus sereins. Faire du préventif a quelque chose de rassurant, même si les coûts induits sont élevés (la stabilisation du climat dans une bibliothèque n'est pas forcément bon marché).

Ces facteurs ont d'ores et déjà modifié nos comportements face à la restauration ; d'autres vont se joindre à eux avec pour conséquence probable des attitudes profondément différentes.

Comment interpréter ces données nouvelles ? Revenons quelques instants en arrière.

Avec les lois de décentralisation, les fonds anciens placés sous l'autorité de l'Etat se sont retrouvés de fait sous l'autorité directe des villes. Une étape était franchie qui ne laissait pas d'ailleurs d'inquiéter. L'accompagnement de cette décentralisation, mal connu car mal valorisé aussi bien par les bénéficiaires que par l'Etat lui-même, a permis de reproduire plusieurs millions de pages de périodiques, d'estampes, de documents divers ; ces reproductions ont servi à protéger les collections et à les sauvegarder. Lorsqu'en 1989 fut créé le Conseil national scientifique du patrimoine des bibliothèques publiques (CNSPB), un autre type d'accompagnement se mettait en place, à la fois conceptuel et technique.

Conceptuel car, pour la première fois une réflexion était menée sur la restauration se traduisant par une publication largement diffusée, *La restauration des livres manuscrits et imprimés, principes et méthodologie* (1992). Il venait compléter le recueil d'articles sur la conservation et la valorisation (*Conservation et mise en valeur des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques françaises*, 1983 ; voir l'article de Jean Toulet, "La restauration des livres") qui résultait d'un travail de deux années complètes, ponctuées de déplacements à travers la France sous la houlette des deux ministères de tutelle, ministère des Universités et ministère de la Culture. Ce qu'on a appelé avec condescendance "le grand barnum de la conservation" aura été un révélateur de la situation dans laquelle se trouvaient les collections, complétant de manière concrète l'enquête de 1975 (évaluation des fonds anciens des bibliothèques) jamais correctement exploitée et qui demeure un jalon dans l'histoire contemporaine des fonds.

Le CNSPB aura été aussi le moteur du comité technique de restauration (CTR) – ou l'inverse, on ne sait plus trop. Seul vestige de feu le CNSPB, le CTR a étudié, patiemment, les dossiers qui lui étaient soumis, il a pris note des options proposées par les bibliothèques, par les restaurateurs ; il a joué son rôle de roi Salomon de la restauration, cherchant toujours à concilier les points de vue des uns et des autres de la manière la plus fine qui soit et toujours au profit des documents. Ses archives sont une source considérable d'informations sur les techniques anciennes, sur les documents eux-mêmes ; c'est aussi le témoignage tangible des hésitations de ses membres et du travail ingrat qu'ils ont mené pendant de longues années. Ces décisions cumulées constituent aujourd'hui le nouveau manuel de la restauration. Mais s'il voit le jour, ce nouveau manuel ne pourra ressembler à celui de 1992, même avec les évolutions apportées par les *Recommandations* publiées en 1998.

Les paramètres exposés ci-dessus ont d'ores et déjà contribué à modifier l'approche de la restauration. Il reste à percevoir ce qui sera le plus déterminant dans les prochaines années, et c'est cette prospective, subjective comme il se doit, que je vais m'efforcer de rendre claire. Au final peut-être est-ce le manuel de la non-restauration qui devrait être écrit ?

### ***Quel avenir pour la restauration ?***

Pour dessiner le paysage tel qu'il m'apparaît, je me fonde sur plusieurs signaux qui vont être énumérés dans un ordre non hiérarchisé.

Tout d'abord le **signal économique**. Le coût de la restauration est de plus en plus élevé. Consacrer des budgets élevés pour restaurer un document qui est par ailleurs numérisé et protégé par des pratiques normales de conservation préventive, pose un véritable cas de conscience, et c'est une interrogation qui doit être prise en considération préalablement à toute démarche.

Le **signal archéologique** ensuite. A quoi sert de restaurer un document dont les qualités archéologiques n'ont pas été ni étudiées ni mises en valeur ? L'auraient-elles été, à quoi servirait alors de transformer voire d'altérer ces informations d'une valeur inestimable ? Quoi qu'on fasse, toute intervention modifie l'aspect du document et lui fait perdre une partie de son identité, celle qu'il avait lors de sa création et celle qu'il a acquise par ses voyages dans le temps et dans l'espace. Nous ne sommes pas, aujourd'hui, propriétaires de ces informations que nous n'avons peut-être pas utilisées au mieux ; elles appartiennent aussi à ceux qui, demain ou plus tard, sauront les lire mieux que nous. Si nous modifions ces informations par une restauration de bonne volonté, certes, mais qui ne se justifie peut-être pas, nous faillons à l'un des principes de notre métier : nous sommes des passeurs et, comme disait Henri Vendel qui nous a précédés sur ce chemin, nous sommes d'abord des "gardiens des pages qui sommeillent" et non pas les metteurs en scène de nos propres fantasmes.

Ce signal archéologique est d'autant plus fort que nous disposons d'un certain nombre points de repère dans l'histoire récente de la restauration en France qui doivent nous inciter à la plus grande prudence. Les certitudes pas plus que les regrets n'existent, seules comptent les remords. Des matériaux considérés comme infaillibles il y a vingt ans, dont le bon vieillissement avait été certifié, se sont révélés impropres à l'usage qu'on leur avait affecté. Doit-on jeter la pierre à qui que ce soit ? Certainement pas. En revanche, la leçon ne peut être perdue. Rien ne prouve en effet que des matériaux prétendus permanents aujourd'hui le soient encore dans quelques années. Si certitude il y a, c'est que les conditions d'environnement jouent un rôle encore beaucoup plus important que ce qu'on peut nous assurer. Des matériaux "inertes" dans le climat occidental deviennent de redoutables agents de dégradation sous des climats plus extrêmes, et qui sait si le climat occidental ne connaîtra pas des exceptions lui aussi dans quelques années. Veut-on avoir le respect de ces documents qui nous sont parvenus avec leur histoire sereine ou moins sereine accrochée à leur reliure fatiguée, à leur couture distendue, à leurs feuillets salis ? Qu'on prenne d'abord le temps de les scruter, tout le temps nécessaire pour détecter les strates visibles et compréhensibles de leur histoire avant de procéder à une restauration qui risque d'atteindre le but inverse de celui recherché. Et puis, quel ego avons-nous donc à satisfaire pour vouloir imprimer notre marque égoïste sur un document qui nous dépasse

largement en termes de durabilité ? Respectons ces objets pour leur valeur intrinsèque et pour l'humilité qu'ils nous enseignent.

Le **signal technique** est plus subtile encore, et surtout plus difficile à gérer. A l'inverse des matériaux, les techniques vieillissent moins vite. J'entends les techniques éprouvées par l'âge et par le temps. On a voulu faire des métiers de la restauration – et à juste titre – des métiers d'art, des métiers dont le fondement et l'existence même reposent sur la transmission de pratiques anciennes qui doivent être, grâce à ce classement, préservées comme des témoignages de savoir-faire anciens. Cette description restrictive, je ne suis pas certain qu'elle convienne parfaitement à nos métiers qui, heureusement, ont toujours su s'adapter aux nouveaux contextes. Néanmoins, on ne peut pas moderniser un savoir-faire sans tenir compte de son histoire et de l'histoire des objets qu'il a contribué à créer et dont nous sommes aujourd'hui les responsables temporaires. Figer un métier n'est pas satisfaisant pour son propre devenir. Par ailleurs, le contexte actuel génère un paradoxe, l'absence de formations qui devraient permettre à des techniciens de devenir, à terme, des détenteurs d'un métier d'art. La raréfaction des professionnels entraînera donc une disparition des métiers eux-mêmes. Le pessimisme n'est pas de mise certes, mais on peut être inquiet.

A ces trois signaux, j'en ajoute un quatrième : que voulons-nous faire de ces collections ? Je n'ai pas la réponse, mais il est certain qu'elle contribue à justifier la nouvelle définition de la restauration. Car cette dernière n'a de sens que dans la mesure où on lui fixe des objectifs en relation avec l'usage qu'on va faire des objets restaurés. Et là je m'interroge :

- faut-il restaurer pour transmettre aux futures générations alors que les magasins de bibliothèques sont conçus aujourd'hui comme on les concevait il y a 2 ou 3 décennies, c'est-à-dire de simples lieux de stockage, avec les plus grandes difficultés à contrôler l'environnement ?

- Faut-il restaurer pour donner à nouveau en communication, comme on le fait encore dans certains cas ? Le document ayant été consolidé, rien ne semble s'opposer a priori à ce qu'il soit de nouveau manipulé.

- A-t-on une idée claire des objectifs assignés à une restauration ? Ne serait-ce pas aussi une manière de se faire plaisir, ou de faire plaisir aux restaurateurs ?

Ces interrogations, comme tous les constats qui les ont précédées, donnent le sentiment que nous sommes dans la plus grande ambiguïté, une ambiguïté qui se nourrit de nos incapacités à définir et à organiser clairement les objectifs que nous assignons à la

conservation des collections, une ambiguïté qui se nourrit aussi des difficultés à faire des choix techniques appropriés. A quelle croisée des chemins sommes-nous ?

### ***En conclusion***

Je ne me livrerai pas à des projections provocatrices mais je rappellerai quelques points clés qui me semblent être, dans le paysage en décomposition que nous connaissons, des éléments positifs de recomposition.

Au préalable, un peu de simple méthodologie. Il doit être fini le temps où l'on partait dans les magasins à la recherche d'un livre à restaurer pour répondre à une sollicitation quelconque – et elles peuvent être nombreuses. Les collections devraient avoir été analysées, l'intérêt de chacun des documents soigneusement noté afin de pouvoir prioriser les interventions si elles sont jugées nécessaires. Les plans d'action y auront sans aucun doute pourvu et je considère tout cela comme désormais acquis.

- En premier lieu, j'insisterai sur la connaissance de l'histoire du document. Le temps passé à cet exercice ne se mesure pas : il est indispensable de savoir le maximum de l'existence passée de ce qu'on a entre les mains. Et le mode d'analyse ne s'improvise pas, il doit s'appuyer sur des bases solides, sur des *fondamentaux* comme on dit aujourd'hui. Je ne suis pas certain que toutes ces bases aient été acquises. Il m'est arrivé à plusieurs reprises de constater par exemple que la collation par signatures – chez des restaurateurs comme chez des conservateurs – était mal connue voire inconnue. Or c'est le seul moyen de visiter intimement un document, de voir sa structure, son architecture intérieure. Peut-être faudrait-il enseigner davantage la bibliographie matérielle et la codicologie dans les écoles de formation des conservateurs, comme dans les formations des restaurateurs ?

- La restauration n'est qu'un élément dont on dispose parmi un éventail suffisamment large pour qu'elle ne soit pas considérée systématiquement comme l'unique recours à la conservation d'un document.

- Il faut être convaincu que la restauration n'est pas une fin en elle-même, mais qu'elle a trois objectifs théoriques : permettre la transmission du texte contenu sur le document aux futurs utilisateurs ; assurer la qualité de l'objet en tant que témoin garant de la qualité du texte qu'il transporte ; garder lisibles les informations contenues dans l'objet lui-même et ses composants. Si ces trois objectifs ne sont pas clairement définis dans le choix de la restauration, il est nécessaire de reprendre l'analyse du dossier.

- Considérer que la décision de restauration est collective, qu'elle relève de confrontations et qu'il faut savoir partager les points de vue, y compris ceux des autres. Dans ce domaine, la propriété du document n'a pas d'importance – j'entends la responsabilité du propriétaire. Seul compte le document.

- Il faut savoir reconnaître que l'ignorance qu'on a sur un document, son histoire, les difficultés qui ont altéré son état physique, sont autant d'éléments qui plaident en faveur d'une non-restauration.

- Les multiples techniques dont on dispose aujourd'hui doivent être utilisées et mises à profit pour trouver les meilleures solutions aux questions posées par un document : il ne faut donc pas se laisser aller à retenir la première solution proposée, elle n'est peut-être qu'une solution de facilité qui ne correspond pas à la qualité ni aux exigences du document.

- Les collections des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles appartiennent aussi au patrimoine, il n'est pas utile de rappeler ce qu'Henri-Jean Martin signalait à ce propos. Il faut néanmoins rappeler ses mises en garde : nos connaissances insuffisantes sur les matériaux de ces siècles récents, et sur leurs conditions de mise en œuvre, doivent nous inciter à la prudence. Leur restauration prochaine posera des problèmes difficiles à surmonter : bientôt le patrimoine ancien sera plus facile à conserver que le patrimoine contemporain.

- Le débat technico-lexical récurrent devrait être réglé de manière consensuelle : consolidation, réparation, restauration ne sont que des techniques qui convergent vers un but unique, et non pas des déclinaisons péjoratives l'une de l'autre.

- Le minimalisme est une approche dont ne mesurera jamais assez l'intérêt, celui de pouvoir revenir plus facilement, en cas de besoin, sur des interventions provisoires pour les améliorer ou les transformer en interventions lourdes. Dans le contexte contemporain où le principe de précaution est érigé au rang de principe fondamental, c'est bien le moins qu'on puisse faire pour participer aux mêmes préoccupations.

- La décision de non-restauration n'est pas une décision négative : elle doit être prise en fonction de l'intérêt des caractéristiques et de la qualité du document, intérêt visible et intérêt invisible. Un document fatigué, particulièrement chargé d'informations, est plus utile dans son état d'origine que restauré. Le manuel de la non-restauration (et non pas de l'anti-restauration) n'est donc pas une proposition provocatrice, mais le souhait de disposer d'un instrument de travail complémentaire des autres manuels.

- L'impunité en matière de conservation et de restauration est totale. On ne punit pas un conservateur ou un restaurateur pour avoir pris de mauvaises décisions qui ont entraîné une accélération de l'état physique d'un document, privant les générations futures d'informations d'un intérêt non mesurable. Ce n'est pas une raison pour abdiquer tout sens des responsabilités, pour se réfugier dans la frilosité et renoncer aux interventions, ou pour user de l'impunité comme d'un dévouement.

- Il reste enfin le délicat et fondamental problème des formations ; c'est sans doute le point qui tempère les espoirs de reconstitution rapide du paysage. Le dossier est certes complexe, alourdi par des visions parfois statiques, en décalage avec les besoins. L'évolution la plus salubre ne viendra peut-être pas d'une amélioration hypothétique des formations qu'on souhaiterait préalable, mais plutôt de la prise en compte pragmatique et intelligente de la réalité historique des documents à travers leur matérialité. Si tel était le cas, ce serait moindre mal pour la sauvegarde de l'héritage et sa transmission.